

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE L'ESSONNE

MARDI 13 OCTOBRE 2020 – MENNECY

Etaient présents :

Représentants des comités départementaux à jour de leur cotisation 2019	Athlétisme : Patrick Boschiero Baseball, softball et cricket : Philippe Denis FFCO : Fernand Escobar FSCF : Pierre Fregnet Karaté : Francis Dallerac Natation : Cyril Rimbart Retraite sportive : Jean-Pierre Long Tir à l'arc : Maurice Langry UFOLEP/Ligue de l'enseignement : Elisabeth Delamoye USEP : Pierre-Philippe Bureau Vol à voile : Donald Vigneau
Membres du comité directeur du CDOS	Pierre-Philippe Bureau, Philippe Denis, Maurice Langry, Fernand Escobar, Pierre Fregnet.
Personnel salarié du CDOS	Julien Alonso, Martial Tournier, Stéphanie Yang.

Etaient excusés :

Comités départementaux à jour de leur cotisation 2019	Handisport : Alain Cholay EPGV : Cécile Chicoisne UNSS : Caroline Marx
Membres du comité directeur du CDOS	Cécile Chicoisne, Alain Cholay, Chantal Languet, Caroline Marx, Candice Maury, Gérard Moïse

Etaient absents :

Comités départementaux à jour de leur cotisation 2019	Aéromodélisme, Aviron, Badminton, Basket ball, Canoë Kayak, Course d'orientation, Cyclotourisme, Escrime, FFST, Football, FSGT, Golf, Gymnastique, Handball, Judo, Médailles de la Jeunesse des sports et de l'engagement associatif, Montagne escalade, Pétanque et jeu provençal, Plongée sous-marine, Randonnée pédestre, Rollers et skateboard, Rugby, Savate boxe française, Sport adapté, Sports boules, Sport pour tous, Tennis, Tennis de table, Triathlon, UNSS, Vol libre, Volley ball.
---	---



COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE L'ESSONNE

Maison Départementale des Comités Sportifs 62bis Boulevard Charles de Gaulle 91540 MENNECY
Tél. 01.60.78.27.58 ✦ essonne@franceolympique.com ✦ <http://essonne.franceolympique.com>
SIRET : 33212743000038 ✦ Association régie par la loi 1901 sous le n°02/01474

MARDI 13 OCTOBRE 2020 - MENNECY

Nouveaux statuts et règlement intérieur des CDOS

La séance est ouverte à 19h51.

Pierre-Philippe BUREAU ouvre la séance avec un tour de table sur la reprise des comités sportifs suite à la crise du Covid-19.

L'assemblée générale extraordinaire qui a eu lieu le 02 mars 2020 n'avait pu délibérer valablement, faute de réunir le quorum requis.

Elle a été reconvoquée dans les délais statutaires, le 17 mars soit dans les 15 jours suivant la 1^{ère} convocation, mais les mesures de confinement pour cause de crise sanitaire avaient finalement empêché son déroulement.

Elle a donc été reconvoquée ce jour, et peut statutairement délibérer quel que soit le nombre de membres présents.

Vote des nouveaux statuts

Total de votants : 11

POUR = 8 CONTRE = 3

Les nouveaux statuts sont adoptés.

Vote du règlement intérieur

Total de votants : 11

POUR = 10 ABSTENTION = 1

Le règlement intérieur est adopté.

Ces 2 pièces sont à transmettre signées au CNOSF pour les procédures d'enregistrement et d'accompagnement dans leur mise en œuvre, et à la Préfecture de l'Essonne pour l'enregistrement de rigueur.

La séance est levée à 21h30.

Extrait conforme au registre des délibérations du CDOS de l'Essonne

Le Président,



Pierre-Philippe BUREAU.

Le vice-président,



Philippe DENIS.